

LE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET JURIDICTIONNEL DES FINANCES PUBLIQUES

Le contrôle des finances publiques se présente comme un instrument crucial dans la mise en œuvre des politiques publiques. À tous les niveaux de pouvoir, les dépenses de l'autorité publique sont en effet soumises à de multiples formes de contrôle. Celles-ci peuvent être appréhendées à l'aune d'une distinction structurante – bien que nécessairement imparfaite : le contrôle administratif, d'une part, et le contrôle juridictionnel, de l'autre.

Au titre des contrôles administratifs, l'on peut songer au contrôle interne à l'administration, au contrôle de l'Inspection des Finances, à l'audit interne, au contrôle de la Cour des comptes, au contrôle de tutelle exercé sur les organismes issus de la décentralisation fonctionnelle ou territoriale, ou encore au contrôle des institutions européennes.

Au titre des contrôles juridictionnels, l'on songe au contrôle du juge judiciaire, au contrôle du Conseil d'État, au contrôle de la Cour constitutionnelle ou encore à celui de la Cour de justice de l'Union européenne. Même les modes alternatifs de résolution des conflits sont susceptibles de présenter un intérêt, à l'image de la médiation processuelle et, dans un autre esprit, de la médiation institutionnelle.

C'est aux multiples interrogations que suscitent ces diverses formes de contrôle administratif et juridictionnel des finances publiques qu'est consacré cet ouvrage, qui donne l'occasion à nombre des meilleurs spécialistes en la matière de se prononcer sur cet enjeu juridique et démocratique fondamental.

David Renders est professeur à l'Université catholique de Louvain où il enseigne notamment le droit et le contentieux administratifs. Il est aussi avocat au barreau de Bruxelles.

Damien Piron est chargé de cours à l'Université de Liège, où il enseigne les sciences administratives et les finances publiques.

→ Droit belge

Made
in EU

www.larcier.com • www.stradalex.com

MECCONTFINPU
ISBN : 978-2-8079-3655-3
ISSN 2294-6039



45

LE CONTRÔLE ADMINISTRATIF
ET JURIDICTIONNEL DES FINANCES PUBLIQUES



45

COLLECTION CENTRE MONTESQUIEU D'ÉTUDES DE L'ACTION PUBLIQUE

LE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET JURIDICTIONNEL DES FINANCES PUBLIQUES

Sous la direction de
David RENDERS et Damien PIRON

LARCIER